

DOMINIQUE BRIQUEL

## CAPUS ITALA LINGUA DICITUR A CAPIENDO

Un passage des *Étymologies* d'Isidore de Séville (en 15, 1, 54) fait état d'un mot *capus*, qu'il définit comme étant l'équivalent en latin (langue à laquelle renvoie bien évidemment son *nostri vocant*) du terme *falco*, et qui est attribué à une «langue italienne» :

*Capus Itala lingua dicitur a capiendo. Hunc nostri falconem vocant, quod incurvis digitis sit.*

Les commentateurs l'ont remarqué depuis longtemps, cette notice ne fait que reprendre une doctrine qui était attestée bien avant que l'auteur espagnol ne l'exposât, voulant qu'il ait existé un terme désignant le faucon, qui aurait été *capus*, ou plus exactement, chez les auteurs qui nous la font connaître, *capys*. Cette affirmation apparaît toujours en liaison avec l'explication du nom de Capoue : la grande cité de Campanie devrait son nom à ce terme *capys*. C'est là une explication qu'on rencontre chez Servius et son interpolateur, et aussi dans l'abrégé de Paul du *De verborum significatu* de Festus<sup>1</sup>, ce qui nous renvoie, à travers la source initiale, Verrius Flaccus, à la période augustéenne. Dans la version de Servius et de son interpolateur au moins, ce mot *capys* est posé comme étrusque – et non plus comme simplement «italien», ainsi qu'il l'est chez Isidore de Séville. Mais la question est en elle-même assez complexe, et demande à être exposée en détail.

Le nom d'une ville aussi célèbre que Capoue n'avait pas manqué d'attirer l'attention des étymologistes de l'Antiquité et, on ne s'en étonnera pas, d'assez nombreuses explications en avaient été avancées. Certaines faisaient état de la situation politique ou géographique de la ville, et faisaient appel à des mots exprimant ces caractères – sans s'arrêter au fait qu'on allait, pour ce faire, chercher des vocables latins pour rendre compte du nom d'une ville qui avait été étrusque, puis osque. Strabon parlait de sa situation de capitale de ce qui aurait été la dodécapole étrusque de Campanie pour suggérer un rapport avec le latin

---

<sup>1</sup> Serv. et Serv. auct., *ad Verg., Aen.*, 10, 145 ; P. Fest., 38 L.

*caput*<sup>2</sup>. Isidore signale – entre autres – une étymologie, dont il est pour nous le seul témoin, qui se fonde sur la richesse agricole légendaire de la région et le mot latin *capacitas* (et à travers lui le verbe *capere*)<sup>3</sup>. Mais l'explication la plus répandue de celles de cette catégorie partait de *campus*, la position de la ville au centre de la plaine campanienne justifiant le rapprochement : elle se retrouve chez Tite-Live, Pline l'Ancien, Servius et son interpolateur, Paul, Isidore<sup>4</sup>.

Mais, comme souvent, cette explication grammaticale était concurrencée par le procédé commode de l'éponymat. Si une variante évoquée par l'interpolateur de Servius attribuée à ce fondateur éponyme – dont elle fait un Samnite – le nom de Campus<sup>5</sup> (si ce n'est pas là l'effet d'une simple erreur), la doctrine courante donnait à ce héros le nom de Capys. Ce Capys était parfois lui aussi considéré comme un Samnite – ce qui renvoie à la situation d'après 424, lorsque le *populus Campanus* s'était affirmé comme maître de l'ancienne cité étrusque – et Tite-Live<sup>6</sup> et l'interpolateur de Servius, dont une des notices se rattache, dans une certaine mesure, à cette explication<sup>7</sup>, la mettaient en rapport avec le fait que la cité étrusque aurait porté un autre nom, Volturnum, celui de Capoue ayant été introduit par les Italiques après 424<sup>8</sup>. Mais il était beaucoup plus fréquent que

<sup>2</sup> Str., 5, 4, 3 (242) : δώδεκα δὲ πόλεις ἐγκατοικίσαντας τὴν οἶον κεφαλὴν ὀνομάσαι Καπύην, 5, 4, 10 (249) : Καπύη μὲν ἐστὶν ἡ μητρόπολις κεφαλὴ τῶ ὄντι κατὰ τὴν ἐτυμότητα τοῦ ὀνόματος. F. Lasserre, éd. CUF, Paris, 1967, p. 213, n.3, parle ici de l'«absurdité de l'étymologie d'un nom prétendu étrusque par un nom latin, *caput*».

<sup>3</sup> Isid., *Et.*, 15, 1, 54 : *licet sint qui dicant a capacitate eam Capuam dictam, quod ejus terra omnem vitae fructum capiat.*

<sup>4</sup> Liv., 4, 37, 1 (explication que l'historien préfère à celle par un éponyme samnite Capys) : *vel, quod propius vero est, a campestri agro appellatam* ; Pl., *N. h.*, 3, 9 (63) : *intus coloniae Capua, ab XL campo dicta, ...* ; Serv. et Serv. auct., *ad Verg., Aen.*, 10, 145 (se référant à Tite-Live) : *sed Livius vult a locis campestribus dictam, in quibus sita est, et sed Capuam vult Livius a locis campestribus dictam, in quibus sita est* ; P. Fest., 38 L : *alii a planitie regionis* ; Isid., *Et.*, 15, 1, 54 : *alii a locis campestribus, in quibus sita est.*

<sup>5</sup> Serv. auct., *ad Verg., Aen.*, 10, 145 : *alii Campum Samnitum condidisse Capuam confirmant.*

<sup>6</sup> Liv., 4, 37, 1 (qui ne retient pas cette explication) : *Volturnum Etruscorum urbem, quae nunc Capua est, ab Samnitibus captam Capuamque ab duce eorum Capye.*

<sup>7</sup> Serv. auct., *ad Verg., Aen.*, 10, 145 (texte cité plus loin).

<sup>8</sup> Sur l'ensemble des données concernant le nom de Capoue et les explications avancées par les Anciens, on pourra se reporter à J. Heurgon, *Recherches sur l'histoire, la religion et la civilisation de Capoue préromaine des origines à la deuxième guerre punique*, Paris, 1942, p. 136-153. La validité de l'affirmation de Tite-Live quant à l'existence de ce nom de Volturnum pour la cité étrusque a été discutée, et généralement rejetée (références dans J. Heurgon, *o.c.*, p. 153, n.1 ; voir cependant maintenant M. Cristofani, *Tabula Capuana, un calendario festivo di età arcaica*, Florence, 1995, p. 52, reprenant une suggestion de K. Olzscha, «Götterformen und Monatsdaten in der grossen etruskischen Inschrift von Capua», *Glotta*, 34, 1955, p. 71-93, spéc. p. 79, à propos du *velθur* de la tuile de Capoue, et *Corpus Inscriptionum Etruscarum*, II, 2, Rome, 1996, p. 20, à propos du *velθura* de CIE, 8698, p. 43). Mais le nom de Capoue a certainement été employé avant 424 (il ne semble pas indiqué de rejeter sa mention chez Hécatée, F Gr Hist 1 F 61 = St. Byz., s.v. Κάπυα) et Volturnum, s'il faut admettre l'existence de cette appellation, n'a en tout état de cause pu être qu'une autre dénomination de la même cité. En étrusque, à époque récente, la ville était connue sous le nom de Capoue, comme l'indiquent l'existence d'ethniques du type Capuane/Capevane,

ce Capys fût considéré comme un héros troyen, ou au moins d'ascendance troyenne<sup>9</sup>. Cela permettait de fonder sur le souvenir d'une commune origine troyenne la parenté de Rome et de Capoue, telle qu'elle a été mise en oeuvre aux beaux temps de ce qu'on a appelé l'«État romano-campanien», appellation assurément abusive<sup>10</sup> mais qui n'en traduit pas moins les liens très forts qui se sont noués entre les deux cités au lendemain de la *deditio* des Capouans aux Romains en 343 av. J.-C.<sup>11</sup>. Ce n'était pas pour autant une création artificielle, comme le sont souvent des personnages de ce genre, élaborations sans grande consistance destinées à fournir une explication facile pour la fondation d'une ville et sa dénomination. Derrière ce Capys se devine l'existence d'un héros local, lié à une biche merveilleuse que mentionne Silius Italicus, qui passait pour l'avoir allaité – en un mythe semblable à celui du Grec Télèphe, fils d'Héraclès<sup>12</sup>. Il figure, identifié au héros hellénique, sur des monnaies locales du IIIe siècle av. J.-C. On a donc affaire, sans aucun doute, à un mythe local de héros fondateur, comparable à ce qu'a été celui de Romulus pour Rome.

Le mot «italique» ou étrusque désignant le faucon, *capys*, n'apparaît pas dans ces formes de l'explication du nom de la cité. Elles se fondent soit sur d'autres mots (et alors des mots latins, comme *caput*, *capacitas*, *campus*), soit sur le nom d'un héros, Capys, qui se justifie par lui-même et n'a pas besoin d'être expliqué par une étymologie. Mais on constate que c'est, au moins pour une part, par le biais de cette figure d'éponyme que se manifeste la référence au mot *capys*. Il semblerait que le terme étrusque *capys* ait désigné dans cette langue non seulement l'oiseau faucon, mais aussi des individus qui avaient les pieds tournés vers l'intérieur, particularité sentie comme caractéristique de l'animal et qui lui aurait fait donner ce nom. Nous n'avons aucun moyen de contrôler le bien-fondé de cette information pour l'étrusque, que l'interpolateur de Servius est le seul

---

employés comme gentilices à Pérouse (*Etruskische Texte*, Pe 1.596, 736, 737, 970, 982) et surtout la mention du nom même de la ville (sous la forme *capue*), en liaison avec Hannibal, dans la célèbre inscription funéraire de Larth Felsnas, de Tarquinia (Ta 1.107).

- 9 Dans le détail, la définition de ce Capys varie beaucoup. On en faisait parfois un ancêtre d'Énée (à partir du vers de l'*Illiade*, 20, 239, qui donnait ce nom au père d'Anchise ; dans ce sens DH, 1, 73, 3), tantôt un compagnon d'Énée (Coelius Antipater, fr. 52 Peter = fr. 29 Chassignet = Serv. auct., *ad Verg.*, *Aen.*, 10, 145, qui en fait un cousin d'Énée ; *Verg.*, *Aen.*, 1, 183, 10, 145, sans préciser de lien de parenté), tantôt un de ses descendants, qui aurait été un des roi de la dynastie albaine (pour les nombreuses variantes, voir J. Heurgon, *Recherches sur Capoue*, p. 145, avec n.3 ; il aurait été fils d'Epitus Silvius dans Diod., 7, 3a, 8, Ov., *F.*, 4, 4, fils d'Atys, père de Capetus dans Liv., 1, 3, 8, Serv. auct., *ad Verg.*, *Aen.*, 10, 145, fils de Capetus, père de Calpetus, grand-père de Tiberinus dans DH, 1, 71, Serv. auct., *ibid.*, fils d'Aeneas Silvius, père de Capetus, grand-père de Tiberinus dans App., *Reg.*, 1, 2, fils de Latinus Silvius, père de Tiberinus dans Dio, fr. 4 ; Isidore, 15, 1, 54, se borne à mentionner l'explication par un *Capys Silvius rex Albanorum*, sans autre précision).
- 10 Pour une critique de la brillante reconstruction de A. Piganiol, *La conquête romaine*, Paris, 1927, p. 186, voir J. Heurgon, *Rome et la Méditerranée occidentale*, Paris, 1969, p. 325.
- 11 Sur cette tradition et la situation d'alliance des deux cités qu'elle traduit, J. Heurgon, *Recherches sur Capoue*, p. 136-144.
- 12 Sil. It., 13, 115. Voir J. Heurgon, *Recherches sur Capoue*, p. 325-326 ; G. Binder, *Die Aussetzung des Königskindes, Kyros und Romulus*, Meisenheim, 1964, p. 155-156.

à nous donner. Mais elle correspondrait dans ce cas, pour cette langue, à une donnée sémantique qui est bien attestée pour le latin *falco*. En latin aussi, le même terme est utilisé à la fois pour noter une particularité physique affectant certains hommes, celle d'avoir les pieds retournés en dedans<sup>13</sup>, et pour désigner le volatile<sup>14</sup> : le rapport est explicité au moins chez l'interpolateur de Servius et dans une glose, qui expliquent que le faucon a comme caractère spécifique la forme repliée vers l'intérieur de ses pattes<sup>15</sup>. L'étrusque et le latin témoigneraient donc du même double emploi de la désignation du faucon et, dans ce cas, l'hypothèse d'un calque sémantique, envisagée par A. Ernout et A. Meillet, n'est pas exclue<sup>16</sup>.

C'est donc par cette signification du mot *capys* que la précision linguistique dont nous avons la trace dans Isidore de Séville intervenait dans la question de l'éponyme de Capoue. *Capys* aurait dû son nom à ce trait physique. À vrai dire, une difficulté se présente, dans la mesure où on suit la doctrine de Tite-Live voulant que Capoue ait été le nom osque de la ville qui, du temps des Étrusques,

13 La précision était déjà donnée par Verrius Flaccus, d'après P. Fest., 63 L : *falcones dicuntur quorum digiti pollices in pedibus intro sunt curvati, a similitudine falcis*. Elle se retrouve dans l'explication du nom de Capoue par un éponyme *Capys/Falco* en 38 L. Le fait est noté dans de nombreuses gloses (*falcones : homines qui pollices pedum intro curvos habent*, ou une formule similaire, dans *CGL*, 4, 74, 14 ; 4, 516, 30 ; 5, 197, 37 ; 5, 293, 23 ; 5, 361, 50 ; 5, 455, 51 ; 5, 600, 3). Le terme est employé comme *cognomen*, selon l'habitude fréquente de donner des surnoms liés à des traits physiques, comme dans les cas de Naso, Strabo, Pedito, etc. (I. Kajanto, *The Latin Cognomina*, 2e éd., Rome, 1982, p. 331, qui le fait rentrer dans la série des *cognomina* tirés de noms d'oiseaux, comme *Aquila* ou *Corvus*) ; il apparaît dans l'épigraphie impériale (*CIL*, 3, 8610, 6, 17982) et était peut-être déjà porté par un consul de 238 av. J.-C. (mais si Tite-Live donne cette forme, d'autres sources ont *Falco* ; voir I. Kajanto, *o. c.*, p. 49, n.2). Le témoignage de Paul, qui fait état de l'emploi de *falco* pour désigner une forme des pieds des individus (38 L, 63 L : *falcones dicuntur, quorum digiti pollices in pedibus intra sunt curvati, a similitudine falcis*), renvoie de son côté, à travers sa source ultime Verrius Flaccus, au début de la période impériale.

14 Il se pose il est vrai une difficulté, qui a conduit J. Heurgon à récuser que le terme *falco* ait pu désigner l'oiseau faucon avant une époque très tardive, et ait donc, auparavant, servi uniquement à noter une particularité physique affectant certains individus (*Recherches sur Capoue*, p. 147-148). Le mot n'est attesté, comme désignation du faucon, qu'à la fin du IVE siècle (outre le passage de l'interpolateur de Servius, traduction biblique de l'*Itala*, pour *Lev.*, 11, 19, dans la liste des oiseaux qu'il est interdit de manger, Firm. Matern., *Math.*, 5, 8, 2, mais dans un passage peut-être interpolé, *nutritores accipitrum, falconum ceterorumque avium*, Sidon., *Epist.*, 5, 5, 2, qui semble citer un proverbe, *quasi de harilao vetere novus falco prorumpas*). En revanche, il n'apparaît pas avant dans les listes de volatiles (qui utilisent seulement *accipiter*), quand bien même le classement des oiseaux se fait d'après le caractère de leurs pattes (*Pl.*, *N. h.*, 10, 29 : *volucrum prima distinctio pedibus maxime constat*). Il nous paraît cependant difficile de refuser l'existence d'un mot *falco* ayant pu servir à désigner l'oiseau dès un stade ancien en latin, et que ce soit cette existence de la désignation de l'oiseau qui explique l'emploi comme *cognomen*, non l'inverse (dans ce sens, outre I. Kajanto, *o. c.*, les dictionnaires d'Oxford et le tout récent *Le grand Gaffiot*, Paris, 2000).

15 Serv. auct., *ad Verg.*, *Aen.*, 10, 145 : ... *quidam Falco... cui pollices pedum curvi fuerunt quem ad modum falcones aves habent*, *CGL*, 4, 341, 3 : *falco : genus avis, pollices pedum intra curvos habentes*.

16 Voir *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, 4e éd., Paris, 1959, p. 213-214 (admettant le rapport entre *falco* et *falx*, déjà suggéré par Verrius Flaccus).

se serait appelée Volturnum : on a souligné l'absurdité de faire donner un nom expliqué par l'étrusque à une ville au moment précisément où les Étrusques avaient cessé d'en être les maîtres<sup>17</sup>. Néanmoins il convient de relever que les Anciens semblent avoir eu conscience de la nécessité de concilier une étymologie étrusque et le fait que les Samnites parlaient une autre langue. Dans la version de l'interpolateur de Servius – la seule qui se réfère à la doctrine livienne d'une dénomination de la cité qui aurait été Volturnum, et non Capoue, à la période étrusque – le nom du fondateur de la ville est Falco, et l'appellation de Capys ne lui est donnée qu'ensuite, par une traduction qu'on doit effectivement attribuer à des étruscophones :

*Alii a Tuscis quidem retentam et prius Volturnum vocatam, Tuscos a Samnitibus exactos Capuam vocasse ob quod hanc quidam Falco condidisset, cui pollices pedum curvi fuerunt quem ad modum falcones aves habent, quos viros Tusci capyas vocarunt*<sup>18</sup>

Mais, dans ce texte, le nom Capys renvoie non pas à un personnage dont il est dit qu'il était le chef des Samnites qui s'étaient emparés de la cité (comme c'est le cas pour le Capys livien<sup>19</sup>) mais à celui qui l'avait fondée (*quod hanc quidam Falco condidisset*). On peut donc admettre qu'il ait reçu un nom étrusque, puisque, au départ, la ville était étrusque. Certes il reste une absurdité : celle de supposer que ce fondateur initial, qui aurait correspondu à un stade où elle était peuplée d'Étrusques, ait porté au départ non un nom étrusque, comme Capys, mais un nom latin, Falco. Cependant, nous l'avons constaté, la difficulté de faire intervenir des termes latins pour rendre compte de la dénomination de Capoue n'a pas gêné les Anciens, qui se sont référés à des mots aussi indiscutablement latins que *campus*, *capacitas* ou, en se fondant spécifiquement sur son passé étrusque, *caput*<sup>20</sup>. Pour s'en tenir à la difficulté qu'il y a à attribuer à l'époque du *populus Campanus* la dénomination, posée comme ayant un sens étrusque, de Capys/Capoue, elle se réduit à une substitution, à cette époque, du nom du fondateur pour désigner la ville (selon le procédé de l'éponymat) à celui, en usage à la période étrusque, de Volturnum.

Le processus de dénomination de la cité, avec ce double passage du nom du fondateur de Falco à Capys, puis de celui de la ville de Volturnum à Capoue, reste cependant, on en conviendra, bien compliqué. Mais une grande partie des difficultés disparaît dans la présentation de Paul :

17 Dans ce sens, J. Heurgon, *Recherches sur Capoue*, p. 146, n.1, dénonce, chez l'interpolateur de Servius, «la conclusion absurde que c'est après avoir été chassés de la ville que les Étrusques lui auraient donné son nom».

18 Serv. auct., *ad Verg., Aen.*, 10, 145.

19 En revanche le Campus samnite d'une des versions alternatives de l'interpolateur de Servius est posé comme le fondateur de la ville (*alii Campum Samnitum condidisse Capuam confirmant*).

20 Selon l'interprétation de Strabon 5, 4, 3 (242) et 5, 4, 10 (249).

*Capuam in Campania quidam a Capye appellatum ferunt, quem a pede introrsus curvato nominatum antiqui nostri*<sup>21</sup>.

Cette notice pose la dénomination de Capoue comme due au nom de son fondateur qui aurait été Capys. Aucune allusion n'est faite à la doctrine d'une appellation différente de la cité pour la période étrusque, qui aurait été Voltturnum. Dans ces conditions, il vaut mieux penser que le nom de Capys/Capoue était déjà considéré comme valable au stade étrusque, et que la cité avait été fondée par ses premiers habitants étrusques sous ce nom. Sans doute Paul ne mentionne-t-il pas les Étrusques. Mais il faut tenir compte de ce que, avec sa présentation, nous avons affaire à ce qui est un résumé au second degré de la doctrine initiale de Verrius Flaccus, déjà abrégée par Festus, puis encore réduite – et souvent de façon drastique comme le montre la comparaison qu'on peut faire entre la version de Festus et celle de Paul pour la partie de l'oeuvre qui est conservée sous les deux formes – par Paul lui-même. Au départ, Verrius Flaccus, qui était un grand spécialiste des *res Etruscae* sur lesquels il avait composé un ouvrage particulier<sup>22</sup>, parlait certainement de la phase étrusque de Capoue et devait attribuer la fondation de la ville à ce peuple. Cela transparaît encore dans ce qui est dit à la fin du lemme, relativement à la signification de ce nom Capys. Certes, là encore, il faut tenir compte de la compression que Paul a fait subir à l'information initiale. La référence au faucon n'apparaît que dans une proposition annexe, où il est dit que ce Capys avait les pieds retournés, et avait pour cette raison reçu le nom de Falco auprès de «nos Anciens» (*antiqui nostri*). Il n'est pas précisé que cela était déjà le sens du nom Capys, et que Falco aurait été une traduction latine de ce mot étrusque. Mais il n'y a pas de raison de ne pas introduire ici la précision qui apparaît chez l'interpolateur de Servius et que – si on admet qu'elle est fondée, ce qu'il ne nous semble pas justifié de contester – un érudit aussi bien informé des réalités toscanes que l'était Verrius Flaccus ne pouvait manquer de connaître : la présentation primitive de la doctrine, chez l'érudit augustéen, avait certainement posé que Capys, le fondateur étrusque de Capoue, avait été nommé ainsi à cause de sa particularité physique, dénotée dans cette langue par le mot *capys*. Ainsi, chez Verrius, la référence au latin *falco* n'apparaissait plus, d'une manière beaucoup plus satisfaisante que dans la présentation du commentateur à l'*Énéide*, que comme la traduction en latin, correspondant à l'usage avéré du terme Falco comme *cognomen* dans cette langue, de ce nom étrusque. Finalement la courte notice de Paul permet de reconstituer, au stade de Verrius Flaccus, une forme plus satisfaisante de l'explication que celle qui figure chez l'interpolateur de Servius. Il est probable qu'il faut considérer celle-ci comme une élaboration secondaire, où la doctrine qui figurait chez Verrius Flaccus (faisant état du terme étrusque *capys* et de sa signification, parallèle à celle du latin *falco*), a été combinée avec la thèse,

21 P. Fest., 38 L.

22 Il n'en subsiste que deux fragments, relatifs aux origines de Caeré (fragment 1 Peter = schol. Veron. *ad Verg.*, *Aen.*, 10, 183) et de Mantoue (fragment 2 Peter = schol. Veron., *ad Verg.*, *Aen.*, 10, 200).

avancée par Tite-Live<sup>23</sup>, de la double dénomination Voltturnum/Capoue de la ville<sup>24</sup>.

Ainsi une des formes de la diffusion de la signification du mot étrusque *capys* dans la littérature savante latine, liée à la question du nom de Capoue, aurait consisté à donner une signification au nom du fondateur légendaire de la cité, Capys – hérité au départ de la tradition homérique – jouant sur sa double signification de dénomination d'un volatile et de désignation d'une particularité physique chez l'homme du terme étrusque, sémantiquement analogue à celle qui affecte le mot latin correspondant, *falco*. Il est probable qu'il faille rapporter l'origine de cette explication à Verrius Flaccus<sup>25</sup>.

Mais il en existait une autre, plus simple, qui faisait disparaître toute référence à un éponyme. Le nom étrusque du faucon aurait été donné à la grande cité campanienne parce que sa fondation avait été marquée par un signe : l'apparition d'un faucon. Ce nouveau genre de mise en rapport du nom de Capoue et du terme étrusque *capys* désignant la faucon est attesté dans la notice de Servius, que répète son interpolateur :

*Sed constat eam a Tuscis conditam viso falconis augurio, qui Tusca lingua capys dicitur... ; constat tamen eam a Tuscis conditam viso falconis augurio, qui Tusca lingua capys dicitur*<sup>26</sup>.

On a affaire à un type d'anecdote classique, où le nom d'une ville est expliqué par un détail lié aux circonstances de sa fondation. En l'occurrence, il se réfère à un signe augural, l'observation d'un vol d'oiseaux censé transmettre au *conditor* l'approbation de la divinité envers l'entreprise qu'il est en train de réaliser. On n'est pas très loin du récit de la fondation de Rome, et de l'*omen*

23 Il est remarquable que Servius et son interpolateur ne se réfèrent à Tite-Live que pour l'explication du nom de Capoue *a locis campestribus*, et non pour la double appellation Voltturnum/Capoue (qui pour nous n'est attestée que par l'historien padouan), laquelle est référée à des *alii* non autrement précisés : mais ce n'est plus la véritable doctrine livienne, puisqu'elle est mélangée avec la question de la signification du nom du fondateur, Capys/Falco, question qui n'était pas traitée par Tite-Live, et qui a dû apparaître avec Verrius Flaccus. Le commentateur doit se référer à une source, pour nous indéterminable, qui aura combiné les doctrines de Tite-Live et de Verrius Flaccus.

24 Il faut sans doute attribuer à cette source intermédiaire l'idée, absurde, d'une première dénomination Falco du fondateur de Capoue. Elle témoignerait d'une extrapolation maladroite à partir du rapprochement fait par Verrius Flaccus entre le nom du fondateur étrusque, Capys, et l'emploi comme surnom en latin de Falco.

25 Il n'est pas exclu que Verrius Flaccus ait repris une thèse qu'il aurait trouvée déjà exprimée chez un auteur grec. Comme le notent A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, p. 99, «Capys est une hellénisation de *Capus*, éponyme de *Capua*, comme Mantus de Mantua» (cf. déjà A. Ernout, «Farfarus et Marmar», *SE*, 24, 1955, p. 311-318, spéc. p. 313 = *Philologica*, II, Paris, 1957, p. 209-215, spéc. p. 211). Mais ni l'emploi du Y dans le nom Capys, ni même celui de l'accusatif de type grec *capyas* dans la notice de l'interpolateur de Servius ne sont réellement significatifs dans ce sens : la préexistence du nom de héros Capys, hérité de la tradition hellénique et se fondant en dernier ressort sur l'*Illiade*, imposait une forme en -ys du nom de l'éponyme, qui pouvait, à partir de là, suggérer une forme hellénisante (avec Y) et une flexion de type grec pour le mot étrusque *capys*, utilisé pour rendre compte du sens de ce nom.

26 Serv. et Serv. auct., *ad Verg., Aen.*, 10, 145.

hautement favorable des douze vautours aperçus par Romulus<sup>27</sup>, se conformant aux règles de procédure rituelle lors des fondations de cités qui étaient consignées dans les *libri rituales* de la science religieuse étrusque dont il était censé avoir suivi l'enseignement. Une telle explication est bien à sa place s'agissant d'une ville dont l'origine était rapportée aux Étrusques. Mais rien ne garantit que cette version de la fondation de la cité soit très ancienne, même si Servius et son interpolateur la présentent comme la plus fondée d'entre celles dont ils font état (*constat*). Elle n'est attestée nulle part ailleurs que dans cette unique notice et on peut relever qu'elle emploie une graphie du nom *capys*, donné comme un mot étrusque, avec un Y qui ne peut avoir existé dans cette langue et trahit l'influence de la tradition de l'éponyme Capys. Il est donc assez probable qu'il s'agisse d'une forme de récit de fondation élaborée *a posteriori*, par réaction contre la légende de Capys, sous ses différentes versions. En tout cas, par rapport à l'autre variante de la référence au nom étrusque du faucon, faisant intervenir le détail des pieds incurvés du héros Capys, cette tradition sur la fondation de Capoue ne se fonde que sur l'existence de cette désignation de l'oiseau en étrusque, sans faire intervenir la question des pieds rentrés en dedans. C'est pourquoi on peut dire que cette notice reste totalement isolée : même le passage d'Isidore de Séville sur *capus*, qui ne fait pas allusion au personnage de Capys, précise que le terme *capus/falco* désigne aussi bien un détail physique concernant la forme des pieds que le faucon.

Avant Isidore de Séville donc, le mot *capys* n'apparaît donc, dans la littérature, que comme un terme étrusque, et non latin, mais de sens absolument équivalent au mot latin *falco*, dans sa double acception de «faucon» et de «individu ayant les pieds rentrés en dedans». Mais rien n'autorise à penser qu'il ait existé en dehors du contexte très restreint de l'explication du nom de Capoue, telle qu'elle avait dû être exposée au départ par Verrius Flaccus, et reprise dans une certaine mesure par la suite, et réélaborée par d'autres antiquaires dont la doctrine nous est perceptible à travers le commentaire servien à l'*Énéide*. Or, par rapport à cette situation, qui est celle qu'on constate jusqu'à Servius, les *Étymologies* d'Isidore de Séville nous mettent en présence de certaines nouveautés – qui font qu'on ne peut tenir sa présentation pour une simple reprise de ce qu'on avait chez Verrius Flaccus et Servius, et qu'elle mérite peut-être qu'on l'examine plus en détail que cela a été fait par le passé.

Désormais, cette histoire d'un nom du faucon (et de la désignation d'un homme aux pieds incurvés) est entièrement déconnectée de la question du nom de Capoue. Isidore ne se réfère plus du tout à ce terme lorsqu'il fait son exposé

---

<sup>27</sup> Si on admet que la ville de Capoue a auparavant porté le nom de Volturnum, on pourrait imaginer qu'une histoire de ce genre a existé pour rendre compte de ce nom ancien de la cité, en se fondant sur le caractère d'oiseau ominal particulièrement remarquable reconnu au vautour, et que l'anecdote relative à l'observation du faucon n'en serait que l'application au nom de la cité osque, Capoue. Mais sur la nécessité de distinguer le vautour du faucon, et sur la difficulté de réunir les noms de Volturnum et de Capoue sous le même concept de *Geierstadt*, voir J. Heurgon, *Recherches sur Capoue*, p. 153, n.1, et également «Voltur», *REL*, 14, 1936, p. 109-118 = *Scripta varia*, Bruxelles, 1986, p. 247-255.



sur le nom de la cité campanienne, pour lequel il mentionne l'explication par l'éponyme Capys (dans la variante de la légende où celui-ci est un roi d'Albe), celle par *capacitas*, celle par *campus*<sup>28</sup>. La notice sur *capus* appartient au livre XII, où elle apparaît à propos des noms d'oiseaux : mais le détail concernant l'équivalence avec le latin *falco* et la question de la particularité physique que dénote le terme, montre qu'elle a dû se fonder, au départ, sur la tradition que nous avons analysée, et qui concernait Capoue, où ces points spécifiques apparaissaient. Cependant la réflexion sur ce mot a désormais acquis son autonomie, et est traitée pour elle-même. Le signe le plus évident en est que la graphie du mot n'est plus la graphie hellénisante avec Y, Capys, que seule imposait la liaison avec Capoue et son éponyme Capys. Isidore utilise une forme avec terminaison *-us*, qui a peut-être subi, comme le suggère le *Dictionnaire étymologique* de A. Ernout et A. Meillet, l'analogie du mot *capus*, désignant le chapon. Mais c'est surtout l'indice de ce que le terme n'est même plus vraiment senti comme étranger à la langue, mais est considéré comme l'équivalent d'un mot purement latin en *-us*. Chez Isidore, traits sur lesquels nous allons revenir, le terme n'est plus considéré comme étrusque, mais défini comme «italien» et se trouve pourvu d'une étymologie latine (par *capere*). Chez certains glossateurs, *capus* est donné sans que le moindre caractère étranger soit noté, et est pourvu d'une déclinaison qui l'aligne sur la flexion thématique<sup>29</sup>. À ce stade la spécificité étrusque du mot a disparu. Ces glossateurs tardifs ont dû trouver ce mot chez quelque auteur – vraisemblablement à partir d'Isidore<sup>30</sup> – et l'ont relevé comme s'il s'agissait d'un mot pleinement latin, simplement plus exceptionnel que d'autres.

Dans cette évolution de la perception, la notice d'Isidore a dû jouer un rôle central. C'est là que le mot apparaît pour la première fois comme «latinisé», par sa déconnexion de la problématique du nom de Capoue, par l'alignement de sa finale sur les mots en *-us* latins, et aussi par son attribution à une *lingua Itala* et son explication par le verbe latin *capere*. Or comment peut-on rendre compte de ces particularités, qui mettent à part la notice d'Isidore des témoignages que nous avons précédemment examinés ?

On pourrait bien sûr n'y voir rien d'autre que des à-peu-près explicables par l'époque extrêmement tardive du témoignage. À une époque où la langue

28 Isid., *Et.*, 15, 1, 54 : *Capuam Capys rex Albanorum construxit, appellatam a nomine conditoris ; licet sint qui dicant a capacitate eam Capuam dictam, quod ejus terra omnem vitae fructum capiat ; alii a locis campestribus in quibus sita est.*

29 CGL, 5, 493, 51 (*Excerpta ex codice Vaticano*, 1468) : *capus : falco* ; CGL, 5, 564, 1 (*Excerpta ex codice Cassiniensi*) : *capis id est falcibus*. La forme de l'ablatif pluriel apparaît dans le texte du synode de Ticinum, en 850 (*non canibus, aut accipitribus, vel capis, quos vulgus falcones vocat, per se ipsum venationes exerceat* ; cf. Mansi, *Sacr. Conc. Coll.*, 14, p. 931, cap. 4, cité par J. Schnez, «Étr. Capys», *SE*, 3, 1929, p. 286). Le caractère étranger est cependant encore noté dans CGL, 5, 175, 12 (*Excerpta ex libro glossarum, Parisinus 11529/11530*) : *caput (sic) : avis armata unguibus quam nos falconem vocamus*. Et la formulation du synode de Ticinum montre bien que le nom courant est *falco*.

30 La dépendance d'Isidore est nette dans le lexique de Papias (XIe siècle), qui a *capus : falco avis, a capiendo*.

étrusque était depuis longtemps sortie de l'usage, la référence, spécifiquement, à la *Tusca lingua* pouvait aisément disparaître au profit d'une vague «langue des Italiens». De même une mise en rapport avec un mot latin comme *capere* pouvait ne plus apparaître scandaleuse dans une période où on ne pouvait plus avoir idée de ce qu'avait été l'étrusque. Mais une telle attitude nous semble réductrice et masquer l'intérêt que présente cette analyse du terme *capus*, si aberrante linguistiquement qu'elle nous paraisse. Car elle dénote un certain type de perception des langues de l'Italie ancienne, comme l'étrusque et le latin, que pouvaient avoir Isidore et ses contemporains.

Car le scandale qu'il y a à rapprocher un mot étrusque tel que *capys* d'un verbe latin comme *capere* n'est pas un fait isolé dans les *Étymologies* d'Isidore de Séville. Une démarche analogue se rencontre pour le nom du casque, *cassis*, présenté comme étrusque, mais en même temps expliqué par *caput*, et le terme *lanista*, donné comme signifiant gladiateur et bourreau, lui aussi posé comme étrusque, mais justifié par le latin (*a laniando*)<sup>31</sup>. Or, loin d'être des inexactitudes dont l'auteur n'aurait pas eu conscience, ces mélanges entre étrusque et latin peuvent être analysés comme témoignant d'une conception unitaire de ces deux langues, en faisant des idiomes apparentés et entre lesquels la distinction était plus d'ordre chronologique que fondée sur leur appartenance à des groupes linguistiques distincts. La formulation théorique d'une parenté entre étrusque et latin – quel que soit le jugement que nous serions porté à émettre sur une telle hypothèse ! – apparaît chez Isidore, au livre IX<sup>32</sup> : l'étrusque correspondrait au stade dit «latin» de la langue latine, parmi les quatre par lesquels cette langue serait passée, et à l'état de la langue en usage à l'époque des rois, où la population du Latium comprenait des *Tusci*, et dont un monument aurait été la loi des douze tables. Une telle conception du latin – et corrélativement de l'étrusque – autorise bien évidemment tous les rapprochements entre les deux langues<sup>33</sup>. C'est ce qu'on constate, d'une manière explicite, pour *cassis* et pour *lanista*, cas où la *lingua Tusca* est nommée. Mais dans le cas de ce nom du faucon *capys/capus*, dont Isidore devait bien savoir qu'il n'était pas utilisé en latin, la

<sup>31</sup> Voir 18, 14, 1 : *cassidam autem a Tusci nominatam. Illi enim galeam cassim nominant, credo a capite* ; 10, 159 : *lanista gladiator, id est carnifex, Tusca lingua appellatus, a laniando scilicet corpora*. Nous avons étudié ces exemples dans «Deux mots latins d'origine étrusque selon Isidore de Séville», dans *Moussylanea, mélanges de linguistique et de littérature anciennes offerts à Claude Moussy*, Louvain-Paris, 1998, p. 37-39.

<sup>32</sup> Voir 9, 1, 6-7 : *Latinas autem linguas quattuor esse quidam dixerunt, id est Priscam, Latinam, Romanam, Mixtam. Prisca est quam vetustissimi Italiae sub Jano et Saturno sunt usi, incondita, ut se habent carmina Saliorum. Latina, quam sub Latino et regibus Tusci et ceteri in Latio sunt locuti, ex qua fuerunt duodecim tabulae scriptae. Romana, quae post res exactas a populo Romano coepta est, qua Naevius, Plautius, Ennius, Vergilius poetae et ex oratoribus et Cato et Cicero vel ceteri effuderunt. Mixta, quae post imperium latius promotum simul cum moribus et hominibus in Romanam civitate inrupit, integritatem verbi per soloecismos et barbarismos corrumpens*.

<sup>33</sup> Une telle conception n'est bien évidemment pas propre à Isidore. D'ailleurs il se réfère à des autorités, qu'il ne précise pas (*quidam dixerunt*). On en retrouve l'écho dans certaines notices d'Hésychius : *κάπρα· αἴξ· Τυρρηνοί, δέξ· θέα· ὑπὸ Τυρρηνῶν*.

référence, précisément, au latin et à l'étrusque, disparaît devant l'attribution à une «langue italienne» non autrement définie (et qu'on ne retrouve pas mentionnée ailleurs comme telle dans les *Étymologies*) – qui permet d'intégrer aussi bien l'étrusque, puisque ce terme était donné au départ comme appartenant à ce parler, et une étymologie latine.

Ainsi le caractère de mot «italien», et non plus étrusque, du terme *capus* chez Isidore et son explication, pourtant, par une étymologie purement latine témoignent, au même titre que les notices qu'il consacre à *cassis* et à *lanista*, du refus de considérer l'étrusque comme une langue à part, et de la légitimité, par conséquent, de proposer des étymologies qui fassent appel au latin. Il est inutile de souligner combien une telle méthode nous apparaît erronée, et se heurter à la constatation fondamentale, faite par Denys d'Halicarnasse, de l'isolement complet de la langue étrusque, de sa différence radicale par rapport aux autres parlers en usage dans l'Italie ancienne<sup>34</sup>. Elle n'était bien évidemment envisageable qu'à partir du moment où on n'avait plus d'expérience réelle de ce qu'était la langue étrusque, et où par conséquent toutes les spéculations étaient possibles à son sujet.

Mais il ne faut peut-être pas être trop dur à l'égard de cette idée d'un apparentement de l'étrusque et du latin comme celui dont paraît relever la qualification comme «italien» du nom du vautour *capys* et sa mise en relation avec le verbe latin *capere*. Car, dans ce cas précis, le rapprochement n'est pas totalement infondé. Il faut tenir compte de ce que, avec la base *cap-*, nous sommes en présence d'un exemple tout à fait particulier, d'un type de mot qui paraît se retrouver dans des langues diverses, sans apparemment autrement déterminable. Depuis longtemps, des auteurs comme J. Martha ou J. Schnetz avaient fait remarquer qu'une base *cap-*, signifiant «prendre», ne se rencontrait pas seulement dans les langues indo-européennes, mais aussi dans d'autres parlers, comme ceux du groupe finno-ougrien<sup>35</sup>. Des termes analogues ont donc pu exister en étrusque (et y servir à former le nom du faucon, selon un processus facilement compréhensible pour un oiseau de proie), sans qu'un rapport direct existât avec le verbe *capere* du latin. Ainsi un nom *capys* est susceptible de s'expliquer à l'intérieur même de l'étrusque, par l'existence, dans cette langue, d'un terme proche phonétiquement du verbe latin *capere* et de sens analogue. Or l'existence d'un tel verbe en étrusque a été rendue très probable par la séduisante analyse proposée, il y a quelques années, par L. Agostiniani pour la formule *ei minipi capi* qui apparaît sur une série de vases étrusques, qui consiste à y reconnaître une interdiction analogue à celle exprimée en latin par des ex-

34 DH, 1, 30, 2 : κινδυνεύουσι γὰρ τοῖς ἀληθέσι μᾶλλον εἰκότα λέγειν μηδαμόθεν ἀφιγμένον ἀλλ' ἐπιχώριον τὸ ἔθνος ἀποφαίνοντες, ἐπειδὴ ἀρχαῖόν τε πάνυ καὶ οὐδενὶ ἄλλῳ γένηι οὔτε ὁμόγλωσσον οὔτε ὁμοδίαιτον εὕρισκεται.

35 Voir J. Martha, *La langue étrusque*, Paris, 1913, p. 360, 465-467, J. Schnetz, «Etr. Capys», *SE*, 3, 1929, p. 285-291, «L'interpretazione dell'etrusco Capys», *Atti del primo congresso internazionale etrusco*, Florence-Bologne, 1928, p. 180 sq.

pressions comme *noli me tangere*, ou *ne me capias (ne me ceperis)*<sup>36</sup>. Une base *cap-*, signifiant prendre, a donc dû exister en étrusque aussi bien qu'en latin, et a dès lors pu justifier un rapprochement entre le nom du faucon en étrusque, *capys*, et cette base. Dans ce cas, une superposition du latin et de l'étrusque, une commune référence à une *Itala lingua* qui les transcendât et les réunit, pouvaient effectivement apparaître justifiées. Mais il faut souligner la nature tout à fait particulière de cet exemple. Si le souvenir des données de la langue étrusque dont cette notice peut effectivement avoir conservé le reflet (existence du nom du faucon *capys*, existence d'une base *cap-* signifiant prendre), ce n'est plus que dans une situation où l'étrusque n'était plus réellement connu, où donc on n'avait plus conscience de son irréductible hétérogénéité vis-à-vis du latin – que Denys d'Halicarnasse, qui écrivait à l'époque d'Auguste, en un temps où l'étrusque était encore parlé, percevait clairement – qu'on pouvait tirer de telles coïncidences l'idée d'un apparentement de cette langue et du latin ou des autres parlers italiques.

Dominique Briquel  
Université de Paris-Sorbonne  
Paris IV  
1, rue Victor Cousin  
75230 Paris Cedex 05  
France

---

<sup>36</sup> L. Agostiniani, «La sequenza *eimincapi* e la negazione in etrusco», *Archivio Glottologico Italiano*, 69, 1984, p. 84-117.